

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4000)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS361

présenté par
Mme Rixain, rapporteure

ARTICLE 8

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« en faveur de l'entrepreneuriat et du développement des entreprises ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.